Revue des Études en Sciences de l'Éducation
Revue internationale, spécialisée et à comité de lecture, publiée par l'Université Abou El Kacem Saadallah – Alger 2.

Guide de l'auteur

1.Soumission des articles :

Les auteurs souhaitant publier leurs articles originaux sont invités à consulter les *Instructions aux auteurs* ainsi que le *Guide de l'auteur*, disponibles dans l'espace dédié à la **Revue des Études en Sciences de l'Éducation** sur la plateforme ASJP (Algerian Scientific Journals Platform), via le lien suivant :

https://asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/216

Pour soumettre un article, les auteurs doivent cliquer sur l'onglet **« Soumettre un article »** situé dans le menu à gauche de la page de la revue sur la plateforme ASJP. Si l'auteur possède déjà un nom d'utilisateur et un mot de passe pour accéder à l'espace de la revue, il devra cliquer sur **« Connexion »**. Sinon, il doit créer un compte en cliquant sur **« S'inscrire »**.

Remarque : L'inscription et la connexion sont obligatoires pour soumettre et suivre le traitement de l'article via la plateforme.

2. Préparation de l'article :

Afin d'accélérer le processus de publication, les auteurs sont invités à télécharger le modèle-type conforme aux conditions de publication (*RC_Template_Ar.doc*), disponible dans la rubrique **« Instructions aux auteurs »** de la page de la revue sur la plateforme ASJP.

3. Recommandations aux auteurs :

Les auteurs sont priés de lire attentivement ces recommandations et de les respecter scrupuleusement.

• Le rédacteur en chef se réserve le droit de rejeter tout article ne respectant pas ces directives.

4. Procédure d'évaluation des articles :

Dans un premier temps, l'article est examiné de manière anonyme — les noms des auteurs sont supprimés — par le secrétariat interne de la revue, qui se réunit régulièrement pour vérifier la conformité des soumissions aux règles de publication et leur adéquation avec le champ de spécialité de la revue. Si l'évaluation initiale est défavorable, l'article est retourné à l'auteur avec des commentaires et des suggestions. Celui-ci pourra le soumettre à nouveau après avoir pris en compte les recommandations formulées.

Dans un second temps, si l'article respecte les consignes éditoriales et est jugé pertinent, il sera éligible à l'évaluation. Il sera alors envoyé sous forme anonyme pour une évaluation en double aveugle par des éditeurs. Chaque éditeur transmettra l'article à deux

évaluateurs de son réseau, selon une grille d'évaluation standardisée qu'ils devront remplir obligatoirement. L'éditeur peut également choisir d'évaluer l'article lui-même. Le secrétariat de la revue assure la coordination entre les auteurs et les éditeurs concernés.

Si l'article reçoit une évaluation positive et une autre négative, il sera soumis à un troisième évaluateur, national ou étranger, dont la décision sera définitive. En cas d'acceptation sous réserve de modifications, l'auteur devra effectuer les corrections demandées dans un délai maximum d'un mois.

En cas d'acceptation définitive, le manuscrit devra être accompagné d'une **déclaration de cession des droits d'auteur**, téléchargeable depuis l'espace de la revue sur la plateforme. Ce formulaire figure dans un dossier compressé disponible sous la rubrique **« Instructions aux auteurs »**.

5. Délai d'évaluation des articles :

Le délai minimal d'évaluation est de 20 jours. Toutefois, il peut s'étendre, en moyenne, de deux à trois mois selon la charge éditoriale et la nature des articles soumis.

ISSN:2543-3741 / EISSN: 2600-6529 / Legal Deposit:1160-2016